

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 05/03/2019

Le 05 mars 2019, l'association VITRY RANDO s'est réunie en assemblée générale extraordinaire dans la salle de l'Espace Paul Bert de Vitry-le-François conformément à l'article 7 des statuts de l'association.

Sur les 184 adhérents, 88 sont présents et porteurs de 30 pouvoirs soit 118 voix. Le quorum est atteint et l'assemblée peut délibérer.

Ordre du jour : modification des statuts de l'association

Suite à la création d'une section marche nordique, les statuts sont modifiés pour tenir compte de cette nouvelle activité. Le but de l'association qui était la pratique de la randonnée pédestre est étendu à toutes les activités proposées par la fédération de randonnée.

Les modifications sont essentiellement relatives aux modalités d'adhésion et au certificat médical stipulant le type d'activité pratiquée.

Ces modifications sont mises au vote et adoptées à l'unanimité des votants.

I – L'ASSOCIATION

Article 1 : Dénomination, objet et durée

L'association "VITRY RANDO", fondée le 15 août 2014, a pour objet :

- la pratique et le développement des diverses activités de randonnée répertoriées par la fédération de Randonnée Pédestre, tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement,
- le tourisme et les activités de loisirs pour ses adhérents, précisées dans le règlement intérieur,
- le balisage et l'entretien des sentiers de randonnées pédestres

Sa durée est illimitée.

Article 5 : Adhésion et cotisation

Toute nouvelle demande d'adhésion est formulée auprès d'un des membres du bureau de l'association puis ensuite soumise à l'acceptation des membres du bureau, après acquittement de la cotisation annuelle et fourniture d'un certificat médical attestant de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie parmi les activités proposées. Les décisions de refus d'admission n'ont pas à être motivées.

Article 6 : Radiation

La qualité de membre se perd :

- par démission écrite adressée au Président de l'association;
- pour non-paiement de la cotisation annuelle au moment du renouvellement ou l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie;

Gilles SAUNIER secrétaire de séance

à Vitry-le-François le 05/03/2019

Jack LAURENT Président

Jean-Philippe JOURNAUX Trésorier



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/03/2019

Le 05 mars 2019, l'association VITRY RANDO s'est réunie en assemblée générale ordinaire dans la salle de l'Espace Paul Bert de Vitry-le-François conformément à l'article 7 des statuts de l'association.

Sur les 184 adhérents, 88 sont présents et 30 porteurs de pouvoir soit 118 voix. Le quorum est atteint et l'assemblée peut délibérer.

Jack LAURENT, président de l'association, remercie les adhérents de leur présence à notre 4^{ème} assemblée générale et énonce l'ordre du jour.

Il remercie également pour leur présence Frédéric BROUET, président du comité départemental de la randonnée pédestre, et Gérard LALOUETTE, adjoint chargé des sports et de la vie associative à la Mairie de Vitry le François.

L'ordre du jour est le suivant

- Rapport moralJack LAURENT Président
- Rapport d'activité 2018 et projets 2019.....Gilles SAUNIER Secrétaire
- Rapport financier 2018.....Françoise GIRARDIN et Jean-Philippe JOURNAUX Trésorière et trésorier Adjoint
- Budget prévisionnel 2019..... Françoise GIRARDIN et Jean-Philippe JOURNAUX Trésorière et trésorier Adjoint
- Approbation des budgets, bilan et projets
- Election des nouveaux membres du CA
- Questions diverses

Jack LAURENT, le président, commence par un hommage. Un évènement dramatique a secoué le club en 2018 : le décès de notre ami Jean-Pierre VALADIER au cours d'une randonnée. L'assemblée se lève pour observer un moment de silence en sa mémoire.

Il présente ensuite son rapport moral, met l'accent sur les actions menées au cours de l'année 2018 par les adhérents qui montrent la vitalité de notre association. Il se réjouit de la bonne santé de notre club et du nombre croissant des adhérents (184) avec l'ouverture de nouvelles activités comme la marche nordique. Il encourage les adhérents à poursuivre ces engagements et les en remercie.

Il souligne également le dévouement des diverses personnes qui se sont succédées au fil des ans au sein du bureau de l'association. Il présente les missions de valorisation et d'entretien des sentiers de randonnées et les diverses actions qui lient notre association à la FFRP.

Gilles SAUNIER, secrétaire, présente le bilan des activités 2018 et les projets 2019. Les nombreuses randonnées programmées tout au long de l'année, étoffées en 2018 par la création de l'activité marche nordique, les randonnées à thème qui remportent beaucoup de succès, la Rand'Automne, les rencontres conviviales lors du repas annuel ou avant la trêve de Noël, la galette en janvier témoignent d'une activité bien fournie.

La participation aux activités fédérales, aux activités du comité départemental de la randonnée pédestre et le travail de balisage font également partie des actions au sein du club..

Un accent est mis également sur la politique de formation bien soutenue financièrement par la fédération.

En 2019, ces nombreuses activités seront reconduites. Un nouvel effort sera fait notamment pour les formations PSC1 .

Le rapport d'activité et les projets sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

Le rapport financier 2018 et son projet de budget 2019 établit par Françoise GIRARDIN, trésorière, et Jean-Philippe JOURNAUX, trésorier-adjoint, sont présentés par ce dernier. Il souligne notamment l'effort budgétaire pour la formation et la

bonne santé financière du club qui nous permet de maintenir le coût de l'adhésion au même niveau qu'en 2018 malgré une augmentation du coût de la licence fédérale.

Rapport financier et projet de budget sont mis au vote et adoptés à l'unanimité des votants.

Il est procédé au vote des titulaires au conseil d'administration dont 3 postes sont à pourvoir.

2 membres sortant, Maryse LAURENT et Françoise GIRARDIN ne se représentent pas et un poste est resté vacant en 2018.

3 candidats se présentent pour cette élection, Catherine THIBault, Martine VAUGIN et Joël DODINOT.

Après accord de l'assemblée pour un scrutin à mains levées, les 3 candidats sont élus à l'unanimité.

Les 6 membres du bureau sont désormais Catherine THIBault, Martine VAUGIN, Joël DODINOT, Jean-Philippe JOURNAUX, Jack LAURENT et Gilles SAUNIER.

Jack donne ensuite la parole à Gérard LALOUETTE et Frédéric BROUET

Gérard LALOUETTE avoue avoir été impressionné par la bonne vitalité de notre club dont le taux de présence ce soir en est la preuve. Il note également le sérieux avec lequel notre club est géré et la qualité du travail effectué. Le dossier de demande de subvention en sa possession est le reflet de ce sérieux.

Il nous déclare que notre demande sera probablement acceptée et d'un niveau supérieur à ce que nous espérions.

Il insiste ensuite sur la politique sportive de la ville avec les facilités données aux clubs, notamment par le prêt des installations et le niveau des subventions attribuées.

Frédéric BROUET intervient ensuite pour nous féliciter sur notre gestion du club et pour notre implication.

Il nous annonce que Vitry-Rando est devenu le deuxième club marnais en nombre de licenciés. Il note également l'importance de la formation, et se dit prêt à assurer des sessions de mise à niveau du PSC1.

Il nous invite à venir participer nombreux à la fête de la randonnée le 19 mai à Vertus sous l'égide du CDRP.

Sur l'invitation de Jack, il procède à la remise de blousons attribués par le CDRP aux adhérents ayant suivi la formation d'animateur.

Une seule question avait été soumise avant l'assemblée au sujet de l'utilisation de la subvention municipale. Réponse a été donnée au cours de la présentation du budget.

Le président clos ensuite la réunion après avoir invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Gilles SAUNIER secrétaire de séance

à Vitry-le-François le 05/03/2019

Jack LAURENT Président

Jean-Philippe JOURNAUX Trésorier